

Arcachon, le 24 janvier 2022

**AVIS AUX NAVIGATEURS**

**DU BASSIN D'ARCACHON N° 03-2022**



Les usagers du Bassin d'Arcachon sont informés que des **travaux de dragage et de réensablement** vont se dérouler au droit de la plage Legallais à Arcachon:

**Entre 26 janvier et le 28 février 2022**

La zone d'extraction du sable correspond à la face ouest du Banc de Bernet.

La zone de réensablement se situe entre l'épis Legallais et la jetée Thiers.

La drague porteuse à élinde traînante «COTES DE BRETAGNE», effectuera les travaux ; ses caractéristiques sont :

- longueur: 74,96 m
- largeur : 11 m
- creux : 5,00 m
- tirant d'eau max dragage : 4,42 m
- capacité cale : 1200 m<sup>3</sup>
- vitesse max en charge : 9 nds

Remarque : *élinde traînante de 500mm de diamètre et de 41m de longueur sur tribord, plus élinde pour chargement à point fixe par l'avant tribord*

Téléphone drague : 06-84-76-40-77

Elle travaillera, en continu, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.

Les usagers sont invités à naviguer prudemment à proximité de ces zones, compte tenu des allers-retours fréquents que « COTES DE BRETAGNE » effectuera chaque jour.

La Cheffe du Service  
Maritime et Littoral  
Delphine CATHALA

